



Concours de dessin Concours d'écriture

Sur le thème «Ce qui nous lie»



Ouvert aux enfants et aux jeunes de 4 à 25 ans
Participation gratuite

Genève,
ville sociale et solidaire

www.geneve.ch





Faites parler votre créativité!

Dans toute société, la création artistique est un vecteur de cohésion sociale. Ils ont une capacité à susciter des émotions fortes, à transcender les différences et à connecter les gens entre eux. Ils ouvrent de nouveaux horizons et font tomber les barrières. Ils provoquent réflexions et débats, et créent aussi un sentiment d'appartenance.

Durant l'année où j'occupe la fonction de Maire de la Ville de Genève, des concours artistiques sont organisés sur le thème « Ce qui nous lie ».

J'invite ainsi tous les enfants et les jeunes à manifester leur créativité au moyen de l'écriture et du dessin. Toutes les conditions de participation sont énumérées dans le dépliant que vous tenez entre les mains. Les prix seront décernés au Palais Eynard.

Prenez votre plume et vos crayons et laissez-vous guider par la puissance de votre imagination.

Christina Kitsos, Maire de la Ville de Genève

Ce concours est ouvert aux enfants et aux jeunes dans les tranches d'âge suivantes :

- Dessin : enfants (4 – 10 ans) et jeunes (11 – 15 ans)
- Ecriture : 12 – 25 ans

La participation au concours est gratuite

Délai de remise des textes et des dessins : 18 octobre 2024, minuit

Dessin

Créez un dessin qui représente une interprétation du thème «Ce qui nous lie».

Tous les styles artistiques sont acceptés, y compris les dessins numériques, les peintures, les croquis, etc.

Toutes les techniques de dessin sont autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, collages papiers...). Les œuvres doivent être réalisées sur une feuille de format A4 ou A3.

Les dessins seront évalués en fonction de l'âge de leurs autrices et de leurs auteurs par un jury indépendant.

Ecriture

Rédigez un texte (prose, poésie, etc.) qui explore le thème «Ce qui nous lie».

Les textes peuvent être fictifs ou basés sur des expériences personnelles.

Les textes doivent être inédits, dactylographiés en français et ne doivent pas dépasser 6'000 signes, espaces compris.

Nombreux prix à gagner

Catégorie Dessin

1^{er} prix :

Assortiment de produits Caran d'Ache et trois cours créatifs en ligne de la même maison

2^e prix :

Illustration encadrée provenant d'une boutique d'art

3^e prix :

Bon cadeau à faire valoir auprès de la librairie «Au chien Bleu»

Catégorie Ecriture

1^{er} prix :

Bon cadeau à faire valoir auprès de la papeterie Brachard

2^e prix :

Bon cadeau pour un atelier d'écriture à faire valoir auprès de la Maison Rousseau et Littérature

3^e prix :

Bon cadeau à faire valoir auprès de la librairie «Atmosphère»

Comment participer ?

1. Les œuvres doivent être envoyées par courriel jusqu'au 18 octobre 2024 à minuit (date d'envoi des courriers électroniques faisant foi) à l'adresse suivante : cequinouslie.dcss@ville-ge.ch



2. Les participant.e.s doivent soumettre leur dessin en format numérique (JPEG) et leur texte en format électronique (PDF).
3. Le nom ne doit pas apparaître sur le texte ou le dessin.
4. Les participant.e.s doivent indiquer clairement les informations suivantes dans le courriel lors de l'envoi des œuvres: prénom, nom, date de naissance, adresse complète, e-mail, numéro de téléphone et titre de l'œuvre.

Le jury prendra en compte les critères suivants :

- Qualité artistique ou littéraire
- Pertinence par rapport au thème
- Originalité et créativité
- Respect du règlement

Résultats du concours

Les gagnant.e.s seront contacté.e.s et les résultats seront publiés sur le site web de la Ville. Les récompenses seront remises lors d'une cérémonie organisée au Palais Eynard, en présence de la Maire de la Ville de Genève, Christina Kitsos.



Plus d'informations
en scannant
le QR code

Retrouvez le règlement et toutes les informations utiles sur : www.geneve.ch/mairie